



Retours de l'enquête clients sur la  
refacturation et la tarification des  
services de TwinnTax

2026

# Région

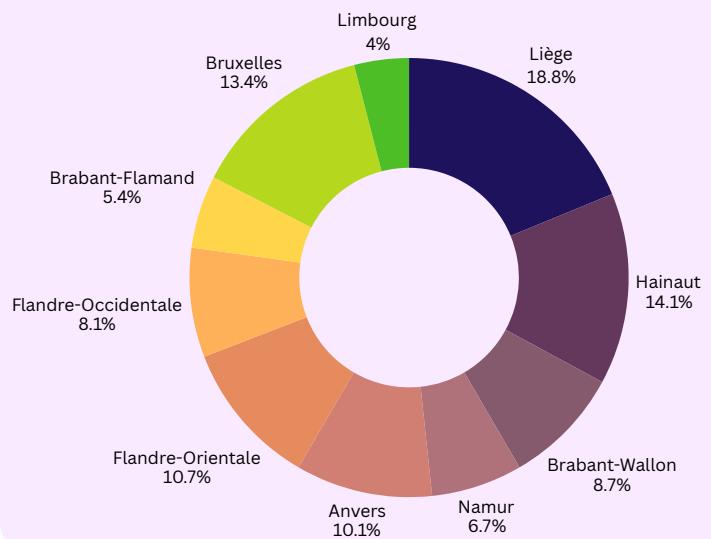
Où est située votre fiduciaire ?



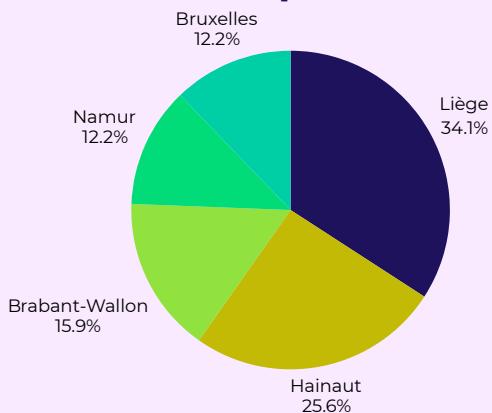
Langue



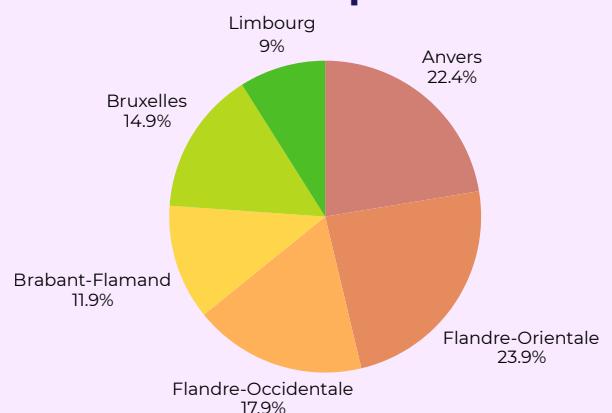
Où est située votre fiduciaire ?



## Francophone



## Néerlandophone



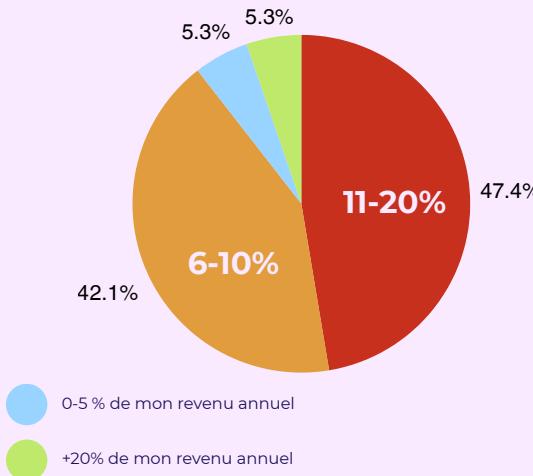
## Résumé

Environ **36%** de l'ensemble des participants ont rempli le questionnaire en **néerlandais**. Les **64%** restants ont utilisé la version **française**. Parmi les réponses néerlandophones, environ 91 pour cent proviennent de Flandre. Au sein de la Flandre, la plus grande part vient de la **Flandre orientale**, soit environ **23 pour cent** de l'ensemble des répondants néerlandophones. Le reste est réparti entre la Flandre occidentale, Anvers, le Limbourg et le Brabant flamand. Un petit groupe, autour de 9 pour cent, est établi à Bruxelles.

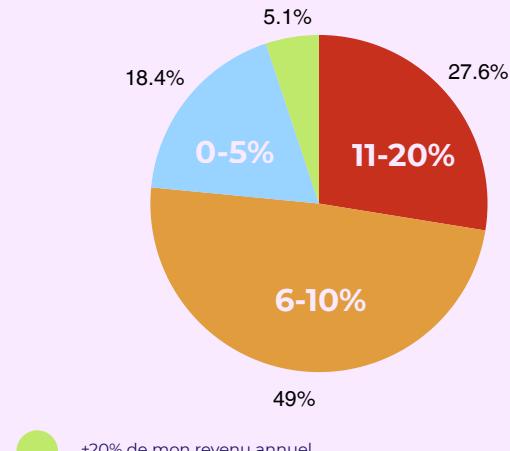
Du côté **francophone**, environ 64 pour cent de l'ensemble des participants ont utilisé le questionnaire en français. Parmi ceux ci, près de 79 pour cent sont établis en Wallonie. En Wallonie, ce sont surtout **Liège et le Hainaut** qui sont **fortement représentés**. Environ 12 pour cent des répondants francophones viennent de Bruxelles.

# Quel pourcentage de votre chiffre d'affaires annuel consacrez vous aux dépenses en logiciels ?

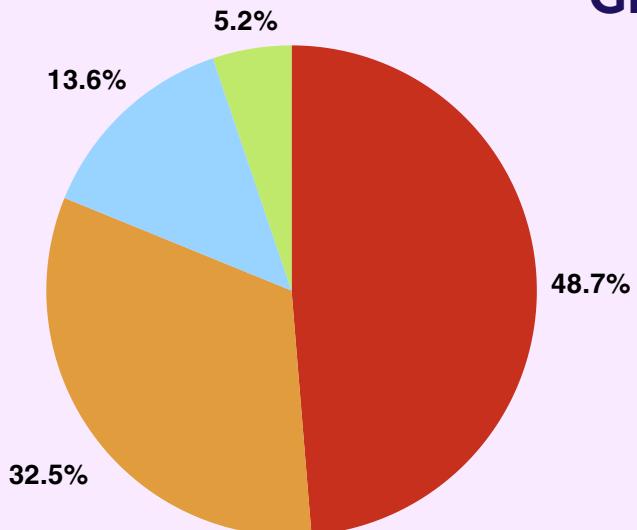
## Bureaux néerlandophones



## Bureaux francophones



## Global



- 0-5 % de mon revenu annuel
- 6-10 % de mon revenu annuel
- 11-20 % de mon revenu annuel
- +20 % de mon revenu annuel

Environ la **moitié de l'ensemble des cabinets**, soit près de 49 pour cent, **indiquent consacrer entre 6 et 10 pour cent de leur chiffre d'affaires annuel aux logiciels**. Il s'agit de loin du groupe le plus important et cela peut être considéré comme le **niveau d'investissement le plus courant au sein du secteur**.

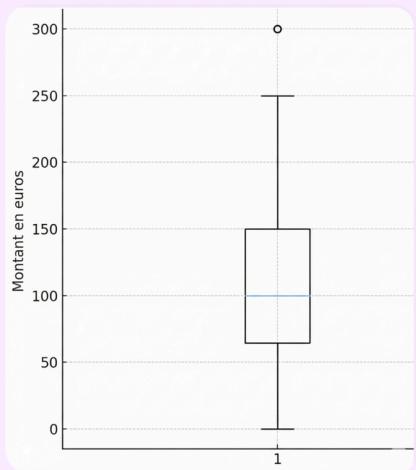
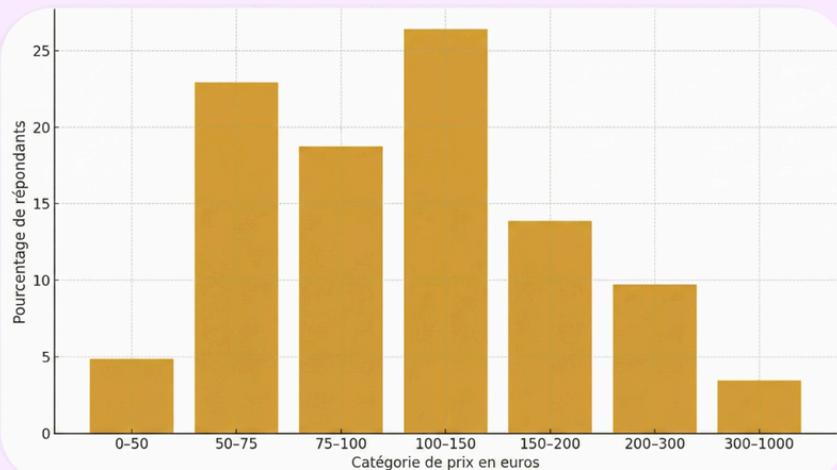
Un deuxième groupe significatif, représentant environ **33 pour cent**, consacre **entre 11 et 20 pour cent du chiffre d'affaires aux logiciels**. Ces cabinets investissent donc nettement davantage et optent probablement pour une automatisation plus poussée ou pour plusieurs outils spécialisés.

Environ **14 pour cent des répondants restent sous le seuil de 5 pour cent** du chiffre d'affaires. Ils font partie des **plus faibles investisseurs en logiciels du groupe**. Seule une petite **minorité**, environ 5 pour cent, **indique** que les coûts logiciels **dépassent 20 pour cent** du chiffre d'affaires.

Dans les grandes lignes, on constate que **presque tous les cabinets consacrent entre 6 et 20 pour cent de leur chiffre d'affaires aux logiciels**. Le secteur investit donc clairement dans la digitalisation, mais les valeurs extrêmes restent rares.

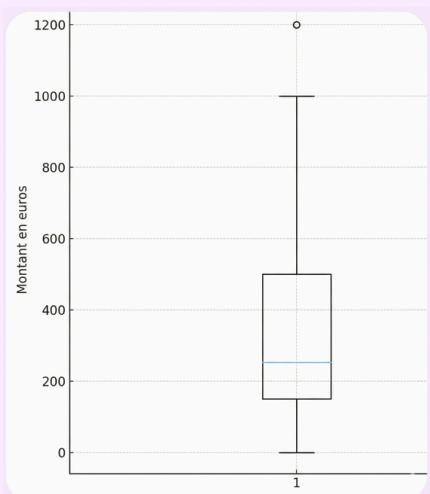
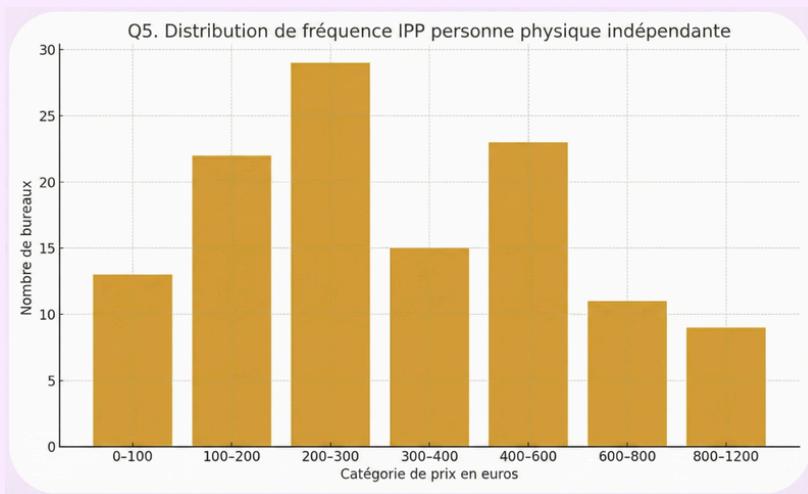
# Tarifs : IPP

## Établissement et dépôt : déclaration IPP (salariés et pensionnés)



Pour l'établissement et le dépôt d'une déclaration IPP pour un client salarié/ dirigeant ou pensionné, les cabinets **francophones facturent le plus souvent autour de 100 euros**, avec une dispersion relativement limitée. La majorité des prix se situent entre 80 et 140 euros. Les cabinets **néerlandophones se trouvent globalement dans la même fourchette de prix**, mais présentent une dispersion plus large et davantage de valeurs élevées. **Leurs tarifs varient plus fréquemment** entre 60 et 160 euros. Globalement, le niveau de prix central du marché pour ce service se situe **clairement autour de 100 euros**, avec de légères variations selon le groupe linguistique.

## Établissement et dépôt : déclaration IPP (indépendants)

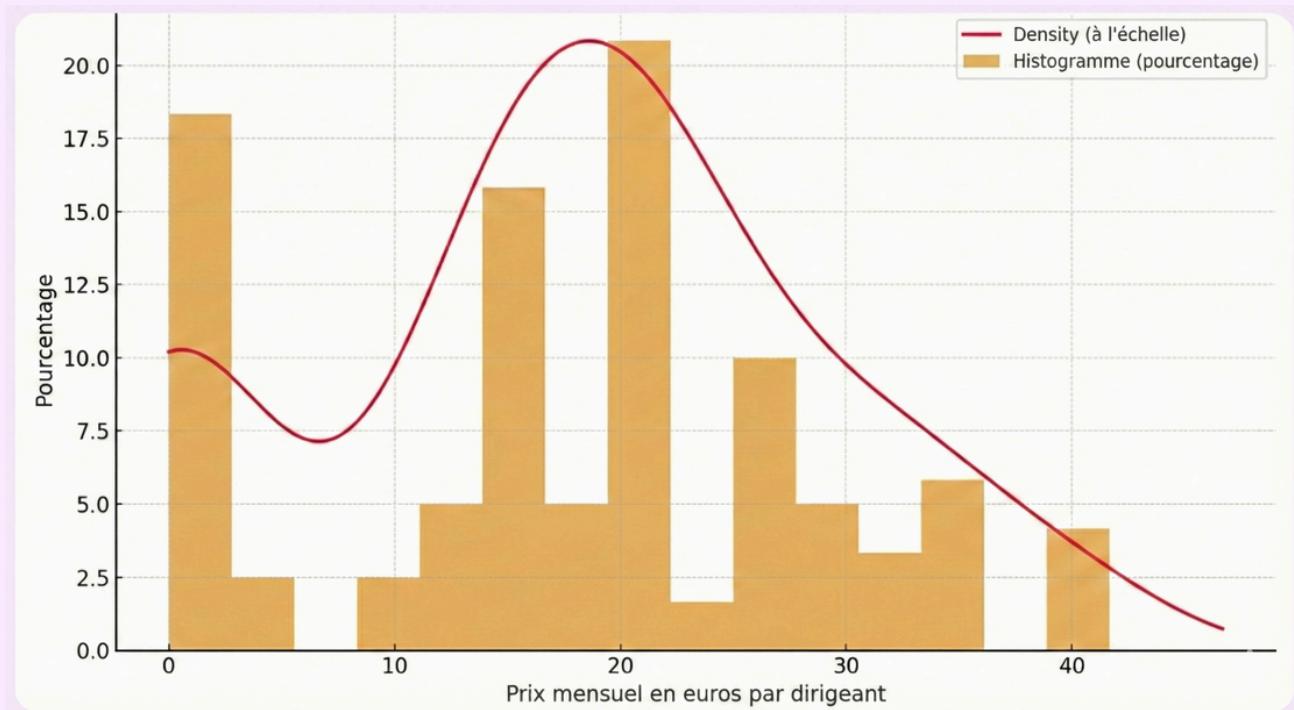


Pour l'établissement et le dépôt d'une déclaration IPP pour un client indépendant, les cabinets **francophones facturent généralement autour de 250 euros**, la plupart des prix se situant entre 150 et 350 euros. La dispersion est modérée et forme un groupe clairement centré autour de ce niveau.

Les cabinets **néerlandophones présentent une dispersion plus large et plus élevée**. Leurs tarifs s'étendent le plus souvent de **200 à 500 euros**, avec davantage de valeurs élevées. Leur **moyenne se situe donc légèrement au dessus de celle des cabinets francophones**.

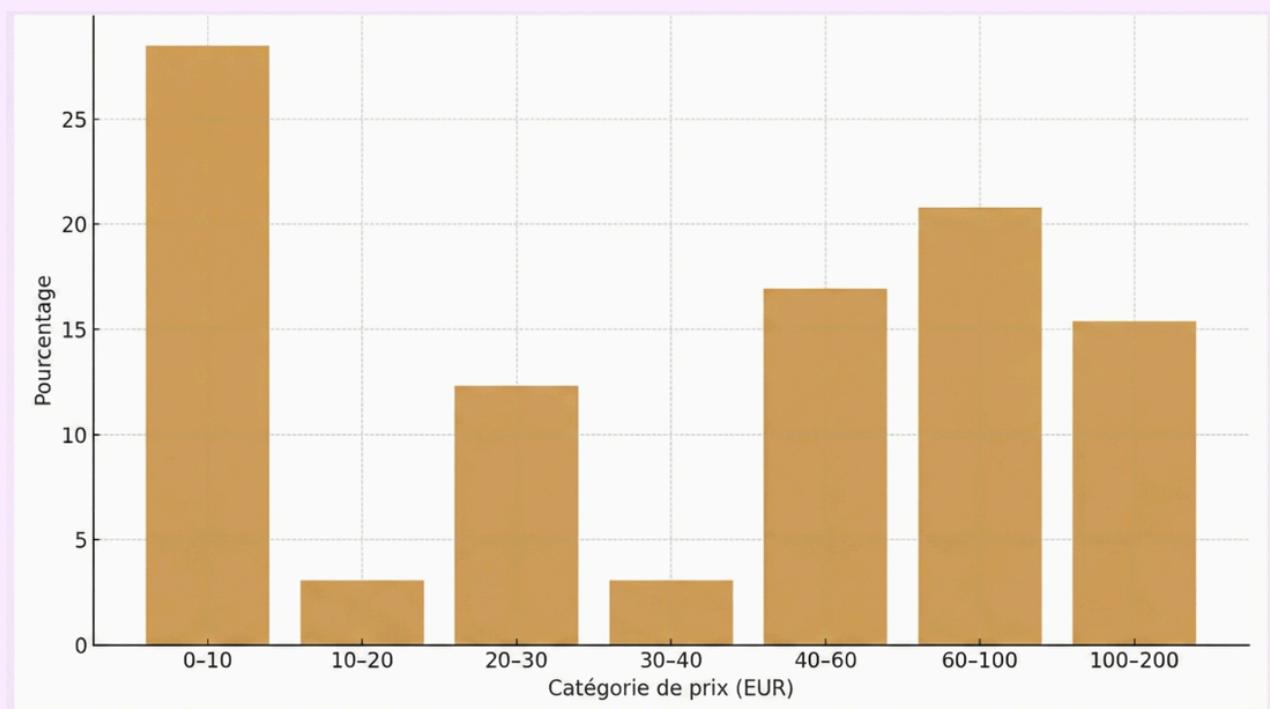
Globalement, le prix de **Marché typique pour ce service se situe autour de 250 à 300 euros**, mais le groupe néerlandophone montre clairement plus de variation et davantage de tarifs élevés que le groupe francophone.

## Gestion de rémunération d'un dirigeant d'entreprise, exprimée par mois



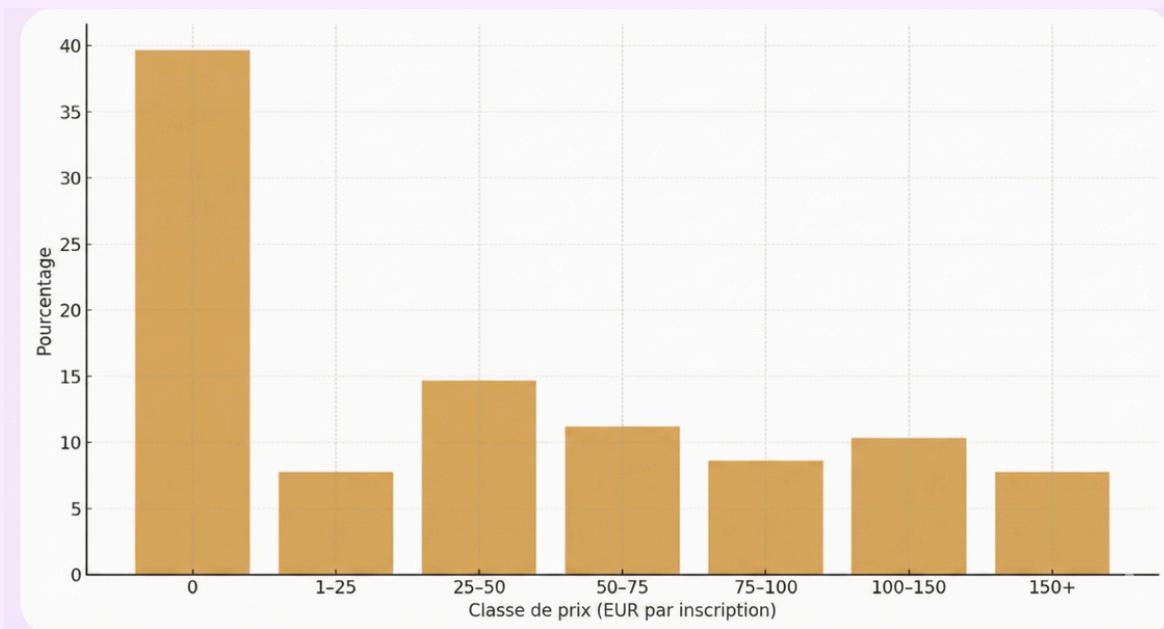
Le coût typique de l'administration salariale s'élève à environ 20 euros par dirigeant d'entreprise et par mois, la plupart des cabinets se situant dans une fourchette de **12,5 à 25 euros**. Un groupe supplémentaire notable est constitué des cabinets qui facturent 0 euro. Dans leur cas, l'administration salariale est incluse dans un forfait ou est traitée en externe, ce qui n'entraîne aucune facturation supplémentaire.

## Confirmation annuelle UBO



Les prix pour la confirmation annuelle UBO présentent une structure de marché relativement cohérente. La **majorité des cabinets facturent des montants compris entre 40 et 75 euros**, ce qui constitue clairement la fourchette de prix centrale. On observe en **outre un groupe notable qui ne facture aucun coût** distinct. Dans ces cas, la confirmation UBO est incluse dans un forfait plus large ou n'est pas enregistrée séparément comme une tâche facturable.

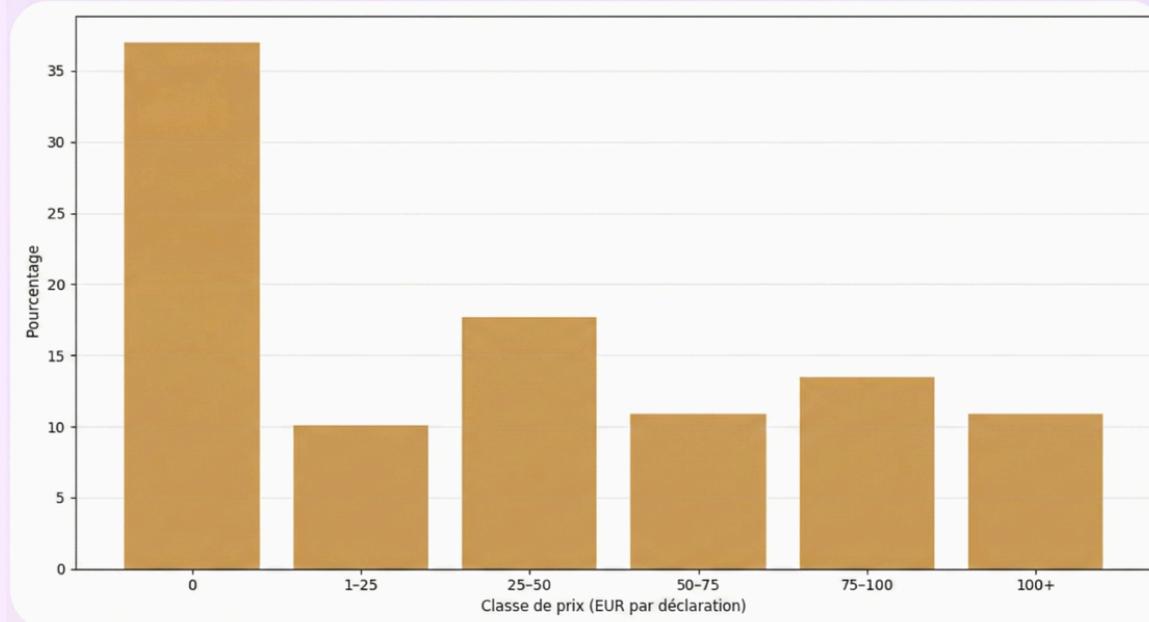
## Inscription dans un registre des actionnaires



Pour l'inscription dans le registre des actionnaires, on observe une image clairement **bipartite** **parmi les cabinets comptables**. Un **groupe important, d'environ 40 pour cent, ne facture aucun coût distinct**. Cela signifie généralement que cette tâche administrative est **inclusa dans un forfait** ou qu'elle n'est pas facturée séparément.

Pour **les cabinets qui facturent cette prestation**, le prix typique se situe dans la tranche basse, avec une concentration nette **entre 25 et 75 euros par inscription**. Des tarifs plus élevés existent, mais restent clairement moins fréquents et semblent surtout liés à un ensemble de services plus large ou à un suivi supplémentaire.

## Établissement et dépôt du précompte mobilier



Pour l'établissement et le dépôt d'une déclaration de précompte mobilier, **on observe à nouveau un caractère fortement forfaitaire au sein des cabinets comptables**. Une part significative des cabinets ne facture aucun coût distinct, ce qui suggère que cette déclaration est souvent incluse dans un ensemble de services plus large ou automatiquement intégrée dans le suivi périodique du client.

Pour **les cabinets qui facturent** cette prestation séparément, le prix typique se situe dans une fourchette basse, **généralement autour de 25 euros par déclaration**. Des montants plus élevés existent, mais restent exceptionnels et semblent principalement liés à des dossiers plus complexes ou à un suivi supplémentaire.